## **Ferme porte**

## **Série 620 125 CE**

**Descriptif court**

**Ferme porte Série 620 125 CE Bricard,** bras à glissière anti-vandalisme, apte coupe-feu 2 heures, thermo-constant, force 3, répondant aux exigences de la loi Handicapés et Personnes à Mobilité Réduite, garantie 10 ans.

**Descriptif long avec marque**

La série 620 de Bricard propose un éventail complet de ferme-portes de milieu de gamme complètement adapté. Cette série offre une esthétique uniforme pour un vaste éventail d’applications. Les ferme-portes de la série 620 de Bricard ont passé avec succès des tests d’essais et ont été certifiés (par des organismes indépendants) en conformité avec la norme EN 1154. Ils ont obtenu le label avec le classement indiqué ci-contre (les chiffres entre parenthèses indiquent la plage de codification où

le nombre le plus élevé.

La série 620 de Bricard a été soumise à un programme complet d’essais de résistance au feu en conformité avec la nouvelle norme européenne EN 1634.

En termes d’accessibilité, une porte coupe-feu représente une barrière physique importante pour nombre de personnes, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite. On devra porter une attention particulière aux portes des entrées, des couloirs et des pièces individuelles – qui constituent la voie d’accès dans un immeuble - afin de respecter les recommandations concernant les degrés de force d’ouverture maximales.

Les Ferme-portes Bricard de la Série 630 et 620 pourront être utilisés dans ce cadre d’utilisation (arrêté du 1/08/2006, extrait article 8 du Journal offi ciel du 24 août 2006, relatif aux portes et aux sas des parties communes. « L’effort nécessaire pour ouvrir la porte doit être inférieur ou égal à 50 N, que la porte soit ou non équipée d’un dispositif de fermeture automatique. »)

Les tests en laboratoires conduits par Bricard-Ingersoll Rand Security Technologies montrent que les ferme-portes Série 620 (dans leurs 2 configurations bras standard et bras à glissière) pourront être installés, en respect de la loi Handicapés et Personnes à Mobilité Réduite, sur des portes de largeur minimale 930 mm avec un axe de serrure maxi de 70 mm.

Note : même si le ferme-porte impacte fortement la performance du bloc-porte une attention particulière doit être portée sur les autres composants contribuant à l’accessibilité, par exemple la résistance des paumelles, les joints de portes et la pression atmosphérique.